

Echos du conseil

L'augmentation des impôts locaux n'était pas nécessaire en 2002 et 2003

Lors de la séance du Conseil Municipal du 26 juin dernier, l'approbation du Compte Administratif de la Commune a fait apparaître un excédent conséquent, qui s'explique par la prise en compte de recettes exceptionnelles attendues mais non prévues au budget 2002 : récupération de la TVA sur l'espace Arts et Loisirs (en partie financé par la vente des terrains de la ZAC de l'Anguilla), versement du solde des ventes des terrains de cette ZAC et ventes de divers terrains communaux entre autres. Une situation qui fait dire à Monsieur le Maire que notre collectivité a une bonne santé financière, ce qui est vrai. Dommage que cela ne profite pas aux Carnussiens qui ont vu les taxes d'habitation de foncière augmenter en 2002 (+0,35 % et 0,40 %) et en 2003 (de +0,10 %). Ces augmentations ne sont pas justifiées : le résultat financier de la commune est largement bénéficiaire (1 1164 128 €). D'ailleurs, pourquoi, dans ces conditions ne pas accélérer la réalisation des projets municipaux, et notamment ceux touchant à la vie sociale et aux associations ? Ces investissements serviraient à tous les Carnussiens et sont attendus avec impatience par la population.

Guy HELIN

Le budget du gouvernement 2004 consacre l'abandon de toute politique sociale

Toujours moins de justice sociale et toujours plus de "libéralisme" à la demande du MEDEF. Le gouvernement persiste à alléger l'impôt sur le revenu (-3%) et les cotisations sociales patronales. Cela a déjà été ses choix budgétaires en 2002 et 2003. Par contre, avec un chômage proche de 10%, la consommation des ménages, ressort principal de la croissance est à bout de souffle. Ces allègements fiscaux ne profitent pas à la croissance, ils profitent aux citoyens aisés qui les utilisent pour gonfler leur épargne. L'ensemble des Français, notamment les plus modestes, subissent une série de hausses, taxes sur le gazole et le tabac, augmentation de l'électricité, de la fiscalité locale, du forfait hospitalier qui passe de 10,57 à 13 euros par jour. Dans le même temps, la TVA (impôt le

plus injuste), la CSG, le RDS, pèsent de plus en plus sur le pouvoir d'achat de la 'France d'en bas', sans oublier l'augmentation des cotisations mutualistes pour faire face au désengagement de la Sécurité Sociale sur tous les aspects de la santé.

Ajoutons à cela la diminution des allocations de chômage, de l'allocation spécifique de solidarité, de l'allocation pour perte d'autonomie, le blocage des crédits des maisons de retraite, et les virulentes attaques de l'UMP et du MEDEF sur les 35 heures.

Les choix budgétaires se font au détriment des ministères sociaux mais augmentent de plus de 5% ceux de la défense, la justice et l'intérieur.

Daniel Doiselet

Pour un nouveau contrat social

La France ne va pas bien, et s'appauvrit. C'est d'autant plus grave que les inégalités s'accroissent. Les thèmes de mécontentement (école, chômage et bientôt sécurité sociale) sont multiples et préoccupants. Il faut également constater qu'ils ont tous en commun d'être des thèmes dépensiers. Pour les satisfaire, il faut beaucoup d'argent, ce qui implique qu'auparavant, il faudrait en gagner tout autant.

Donc, pour une Gauche responsable, le débat prioritaire, au lieu de se battre essentiellement pour une meilleure répartition d'une galette qui se rétrécit, ne serait-il pas de militer clairement pour un socialisme de production (rappelons les appels de Thorez à la libération ou ceux de Mendes-France en 1954) ? Il y aurait là un défi nouveau à relever. Accroître la richesse, mais pour mieux la partager.

La France est en pleine stagnation (voire en récession) et le Gouvernement ne fait rien de positif, sauf attendre la relance des autres... On voudrait voir les partis de gauche, qui souhaitent gouverner, définir rapidement une politique des revenus socialement équitable, en fonction des mérites certes, mais privilégiant surtout les bas salaires. En résumé, un nouveau contrat social, réellement progressiste. La machine économique pourrait alors repartir.

Ces réflexions concernent également l'Europe, qui est une zone de croissance molle, protégeant avant tout sa monnaie, mais très loin du plein emploi, de la croissance et de la justice sociale. Voici un bon thème pour la prochaine campagne électorale européenne !

Léo Glangetas

Pourquoi adhérer ? Et bien, pour au moins une raison importante

Plus nous sommes d'adhérents, plus nous avons de poids auprès de la mairie de Carnoux, auprès de nos partenaires politiques, aux côtés de nos amis membres d'autres associations citoyennes, pour défendre plus efficacement nos idées.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Signature :

Recopiez ou découpez le bulletin ci-contre, libellez un chèque de 15 euros à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien, puis expédiez-le à : Corinne Einsargueix, trésorière de l'association 6 avenue Jean Bart 13470 Carnoux en Pce Les statuts de l'association vous seront adressés sur simple demande.

Votre aide financière est essentielle pour éditer notre Lettre, notre Journal et organiser nos conférences et actions. Les dons sont possibles.

Le Cercle progressiste carnussien
c/o J. Boulesteix,
30 avenue Maréchal Foch
13470 Carnoux en Pce
www.carnouxprogres.com
mail : carnouxprogres@ifrance.com
boulesteix@oamp.fr

Environnement

Quels risques pour Carnoux ?



La vigilance ne doit pas se relâcher afin de protéger notre cadre verdoyant des incendies (photo GH)

Notre cadre de vie est l'une de nos richesses communes. Jamais il n'a été aussi menacé sur la planète, jamais il n'a été aussi fragile à

et autour de Carnoux. Nous consacrons ce numéro de notre Journal à ce sujet majeur, et notamment aux risques pour notre ville : feux

de forêt, inondations, sécheresse, pollution industrielle, pollution automobile...

Lire notre dossier en pages intérieures

Le point de Guy Hélin

Conseiller municipal de gauche

NOTRE CADRE DE VIE : IL FAUT ÊTRE VIGILANTS



Tous les Carnussiens sont attachés à leur cadre de vie. Et ils ont raison ! Carnoux est une ville attrayante, verdoyante, agréable à vivre.

Pourtant, si rien ne menace fortement notre cité, beaucoup de Carnussiens ont le sentiment que notre environnement est fragile et que la situation se dégrade : pollution automobile, qualité de l'air, bruit, sans parler des risques d'incendie, des risques industriels ou des calanques toutes proches.

Aujourd'hui chacun prend conscience que notre environnement doit être respecté, protégé, afin que nos jeunes carnussiens, encore de simples écoliers, puissent durant de nombreuses décennies, jouir d'un paysage et d'un cadre de vie que nous apprécions tous.

Débat

L'atout calanques



Le 13 juin dernier, le Cercle Progressiste Carnussien organisait, salle Tony Garnier, une conférence publique sur le thème "Les Calanques, quels enjeux, quel avenir ?" avec MM Vincent COTON, chargé de mission DFCI au Conseil Général et Romuald BUDET, gestionnaire des propriétés départementales des Calanques.

Les sujets de débat furent nombreux : Quelle est la richesse de la faune et de la flore des Calanques ? Quels dangers les

guettent ? Comment gérer les 800 000 visiteurs annuels ? Comment protéger cet espace unique, lieu privilégié de promenade, de détente, de baignade, d'escalade, de plongée, de découvertes florales pour beaucoup de Carnussiens ? Quelle gestion citoyenne ? Quel projet de parc national ?

La préservation des Calanques est l'un des aspects de notre cadre de vie, c'est également un enjeu majeur pour Carnoux et les autres villes avoisinantes.

NOTRE DOSSIER ENCARTÉ

**LA POLITIQUE ANTISOCIALE
DE RAFFARIN**

Effet de serre

Exigeons des mesures planétaires

C'est aujourd'hui une évidence : le climat se modifie (canicule, tempêtes, inondations...), la terre se réchauffe et beaucoup plus vite que ne le prévoient les prévisions des experts économiques et industriels. Les scientifiques avancent aujourd'hui un réchauffement moyen de 2° d'ici 2040. Le principal facteur de cette augmentation spectaculaire de la température est dû à l'effet de serre, lui-même créé par l'augmentation des rejets industriels de gaz carbonique. Les Etats-Unis sont les premiers émetteurs de gaz carbonique par habitant dans le monde. Ils représentent 5% de la population mondiale, mais sont responsables du quart des émissions. Les Etats-Unis avaient promis, à Kyoto, de réduire de 7% les émissions de gaz carbonique d'ici 2012. Bush s'est empressé de dénoncer cet accord.... Qu'importe la planète si l'économie américaine prospère !

Le mot du râleur

J'avais dit non, je voulais pas cette fois et ils m'ont dit que je savais très bien faire ça et bla, bla, bla... et je me suis encore fait avoir ! C'est que par les temps qui courent, rédiger le billet du râleur n'est pas une sinécure ! C'est vrai quoi, râler sur quoi ? On a que l'embaras du choix !

Les licenciements abusifs perpétrés par des multinationales hyper cotées en bourse et qui délocalisent ?

La hausse du chômage ? La baisse des revenus des ménages les plus pauvres ?

L'absence de réelle concertation de la part du gouvernement dans la mise en œuvre de ses réformes ?

La baisse aberrante de l'impôt sur le revenu ? Les augmentations injustes des taxes indirectes ?

Le non remboursement de certains médicaments de première nécessité, même homéopathiques ?

Le démantèlement programmé de l'École Publique ?

La réforme inique des retraites ?

Les hôpitaux saturés, les personnes âgées décédées, les ministres en congés ?

La disparition prévue et annoncée de l'assurance maladie, notre pauvre sécu ?

L'absence de politiques cohérentes ?

Le maintien de l'"apolitisme" bon teint à Carnoux en Provence ?

La montée des extrémismes ?

Le désengagement des gens ?

Non ! définitivement non ! Je ne me vois vraiment pas écrire le billet du râleur en cette fin d'année 2003, pas envie, trop de choses, le choix est trop dur ! La prochaine fois, qui sait ? Peut-être quand tout ira mieux ?

Laurent Mauneau

Veillons à

CARNOUX : UN ENVIRONNEMENT D'UNE GRANDE FRAGILITÉ

Nichée dans un vallon entre mer et montagne, notre cité bénéficie aujourd'hui d'un environnement fort agréable. Certes, dans les années 50, avant la création de Carnoux, la nature régnait, mais les collines étaient bien peu verdoyantes, plutôt arides. Cinquante ans plus tard, avec une urbanisation grandissante, l'environnement s'est modifié. Si les habitations se sont construites, la végétation s'est également développée. Chacun s'est appliqué à apporter un peu de verdure à proximité de son habitation. Carnoux est aujourd'hui une cité verdoyante, l'environnement et le cadre de vie y sont agréables. Pourtant tout ceci est d'une extrême fragilité. Depuis quelques années, des nuisances de toutes sortes nous agressent et des risques sérieux existent.



Au Centre équestre, un important bassin pour protéger les riverains de la rue du Rhône (photo GH)

Inondations

Poursuivre les investissements...

Si de réels risques d'inondation sont peu probables à Carnoux, notre cité connaît depuis de nombreuses années de graves problèmes d'évacuation des eaux de pluie à la suite de gros orages. On se souvient, dans les années 70 qu'à la suite de pluies importantes, au carrefour de l'église (le rond-point n'existait pas), l'eau atteignait 20

centimètres et plus. Encore récemment des quartiers de Carnoux connaissent de réelles difficultés, avenue des Tamaris ou rue du Rhône par exemple, où d'importants travaux ont du être réalisés. D'autres points noirs existent encore en zone industrielle, au pont des Barles où bien souvent, le talweg déborde lors de grosses pluies.

Pollution de l'air

Le danger vient de l'extérieur !

Parmi les trois sites SEVESO situés à Marseille, deux menacent directement Carnoux par **vent de mistral** : ATOFINA (ex ATOCHEM) à Saint-Menet et PROVALIS (ex PROCIDA) à la Valentine. Si Carnoux ne se situe pas dans les cercles de sécurité définis pas la Loi, le danger est bien réel. Il est

indispensable d'inclure rapidement notre commune dans le schéma de prévention de ces risques.

Par ailleurs, la carrière Bronzo, située sur la commune d'Aubagne, mais à l'entrée de notre ville, constitue une pollution importante qui n'est toujours pas prise en compte.

notre cadre de vie



Après de multiples péripéties, la calanque de Port-Miou sera enfin communale (photo GH)

Déviation routière

Plus de voitures ? Et les transports en commun ?

Le Maire de Carnoux a demandé récemment au Conseil Général de rouvrir le dossier de la voie de contournement de notre ville. En 1982, un projet de déviation dévastateur de l'environnement carnussien avait été repoussé par la population. Aujourd'hui ce même projet, s'il est mis en œuvre apporterait en plus, une nuisance sonore importante pour de très nombreux carnussiens, les risques d'incendie seront très largement augmentés, et le problème de l'augmentation des voitures au centre ville ne serait pas résolu pour autant.

Le problème de l'engorgement des véhicules dans Carnoux est indissociable de celui du **développement des transports en commun**. Ceux-ci permettront de diminuer à terme le nombre de véhicules traversant par facilité notre ville, sans créer de pollutions supplémentaires.

Le Cercle Progressiste Carnussien demande que le problème de la pollution automobile soit considéré dans son ensemble : mise en place d'une véritable politique favorisant les transports en commun (intra-muros et d'accès aux communes avoisinantes, à leurs centres de vie et à leurs gares ferroviaires), arrêt ou rachat des péages autoroutiers plusieurs fois amortis par les usagers, et, si besoin est, contournement des noyaux urbanisés sans création de nuisances. En outre nous demandons une réelle information, l'organisation d'un débat et une **large consultation de la population**.

Une association créée autour du projet de déviation

PRESERVER CARNOUX, "Association de Défense de son Environnement" s'est créée à Carnoux et se mobilise contre le projet actuel de la déviation routière. Sa récente Assemblée Générale a réuni 70 personnes.

Nous nous félicitons de la naissance de cette association citoyenne et lui souhaitons une bonne chance dans son action.

Contact : PRESERVER CARNOUX
26 rue Arsène d'Arsonval 13470 CARNOUX en Provence

Calanques

Port-Miou devrait rapidement revenir dans le giron communal

La procédure d'expropriation de la propriété Solvay, à Port-Miou, devrait enfin aboutir après plusieurs années de bataille juridique.

Pour contourner la préemption communale, la Société Solvay, propriétaire du site et exploitante de la carrière jusqu'en 1981, n'avait rien trouvé de mieux que de louer à un particulier 26 hectares de ce lieu remarquable... pour une durée de 99 ans ! La conséquence en avait été durant quelques temps la fermeture par le propriétaire du site aux randonneurs "pour raisons de sécurité et de responsabilité".

Le Préfet vient d'autoriser l'expropriation et le Conservatoire du Littoral a lancé une procédure pour dénoncer ce bail *léonin*. Le site va donc revenir à la collectivité. Le Maire de Cassis envisagerait d'y faire une *Maison des Calanques*. Là encore, nous souhaitons la plus large concertation possible : les Carnussiens sont aussi concernés par les Calanques toutes proches, lieu de promenades et de loisirs.

Feux de forêt

Nous ne sommes pas à l'abri d'un drame...

Avec un domaine forestier communal de 111 hectares, plus les domaines d'Aubagne et de Roquefort-la-Bédoule qui bordent Carnoux, les risques d'incendies sont réels. Plusieurs fois, dans le passé, mais encore récemment, le feu a menacé notre environnement. Il y a deux ans, un feu, parti du vallon du tunnel ferroviaire à Aubagne, est venu lécher les habitants du plateau de l'Anguila. La sécheresse de cet été, les incendies du Var, doivent nous amener à la plus grande prudence, mais aussi à réfléchir sur l'existence d'un danger réel à Carnoux.

Sécheresse

Certaines de nos maisons se lézardent !

La sécheresse de ces 5 dernières années n'a pas épargné Carnoux. Le sol carnussien a fait subir à bon nombre d'habitations des désordres plus ou moins importants. Plus de 50 déclarations ont été enregistrées en Mairie. **Carnoux a été déclarée en état de catastrophe naturelle** au journal officiel du 8 janvier 2003 pour cause de *mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols* de janvier à juin 1998.